

Conseil municipal du: **25 Octobre 2019**

L'an deux mil dix neuf le 25 du mois d'octobre à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de :
Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.

Étaient présents : PAUL Mickaël; OLLIVIER Patrick; FAVEAU Roseline ; BOCHER Georges ; LE ROY Pierre ; SAMSON-RAOUL Caroline; DELAUNAY Yvon ; LE SENECHAL Caroline (jusqu'à 19 heures) ; LE GUEN Anita ; CLECH Chantal ; LE MEUR Yves ; ROLLAND Marie-Aimée représentée par SAMSON-RAOUL Caroline; QUEMENER Marie-Paule représentée par LE ROY Pierre ; THOMAS David (à partir de 19 heures).

Etaient absents :

Monsieur LE MEUR Yves a été nommé secrétaire

Rapport annuel sur le prix et la qualité de service 2018 : Assainissement non collectif

En application du décret n°95-635 du 06 mai 1995, Monsieur le Maire est tenu de présenter chaque année à son assemblée, un rapport sur le prix et la qualité du Service public Assainissement non collectif.

Suite à cette obligation, Monsieur le Maire a présenté et remis aux Conseillers municipaux les rapports annuels relatifs à l'exercice 2018 établis par la GPA et donne acte de la communication.

Lecture faite par le Maire

*Pour copie conforme
Le Maire*